



**Etablissements pour mineurs:
La CGT appelle à une journée
d'action le 23 mai 2011**



Si les dernières actions ont permis enfin un dialogue et des premiers engagements, la CGT reste vigilante quant à la concrétisation des annonces.

La CGT PJJ et la CGT Pénitentiaire ont pris acte de ces avancées, aussi elles demandent aux personnels de rester très attentifs et mobilisés quant à la suite donnée aux paroles qui pour l'heure n'engagent que ceux qui y croient.

C'est dans ce contexte que la CGT PJJ a maintenu le préavis de grève pour le 23 mai et qu'avec la CGT pénitentiaire, elles appellent les personnels des EPM de toute la France à mener des actions le 23 mai 2011.

La CGT PJJ et la CGT pénitentiaire maintiennent leur demande d'audience auprès du ministre de la justice. Elles exigent un plan de travail au plus vite pour entamer les négociations concernant les différentes revendications des personnels des EPM concernant la formation, le fonctionnement avec rôle et missions de chaque professionnel, les primes, les bonifications, la reconnaissance de la pénibilité, l'organisation du travail et de la détention, le nombre de détenus dans les EPM....

La CGT pénitentiaire et la CGT PJJ appellent l'ensemble des personnels des EPM à se mobiliser le 23 mai pour lutter solidairement afin d'améliorer leurs conditions de travail et de rappeler aux responsables que les engagements pris doivent être honorés au plus vite.

Montreuil, le 19 mai 2011

CGT pénitentiaire 263, rue de Paris - Case 542 - 93514 Montreuil cedex - Tel : 01.48.18.82.42 ou 82.32 ou 32.56

Fax : 01.48.18.82.50 E-mail : ugsp@cgt.fr Site internet : www.ugsp-cgt.org

CGT PJJ – case 500 – 263, rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

Tél. : 01 48 18 87 64 – Portable : 06 33 33 02 50 – télécopie: 01 48 18 32 06

E-mail : cgtppj@yahoo.fr – Site internet : www.cgtppj.fr